

# Les Phoques Gris et leur protection en Grande-Bretagne

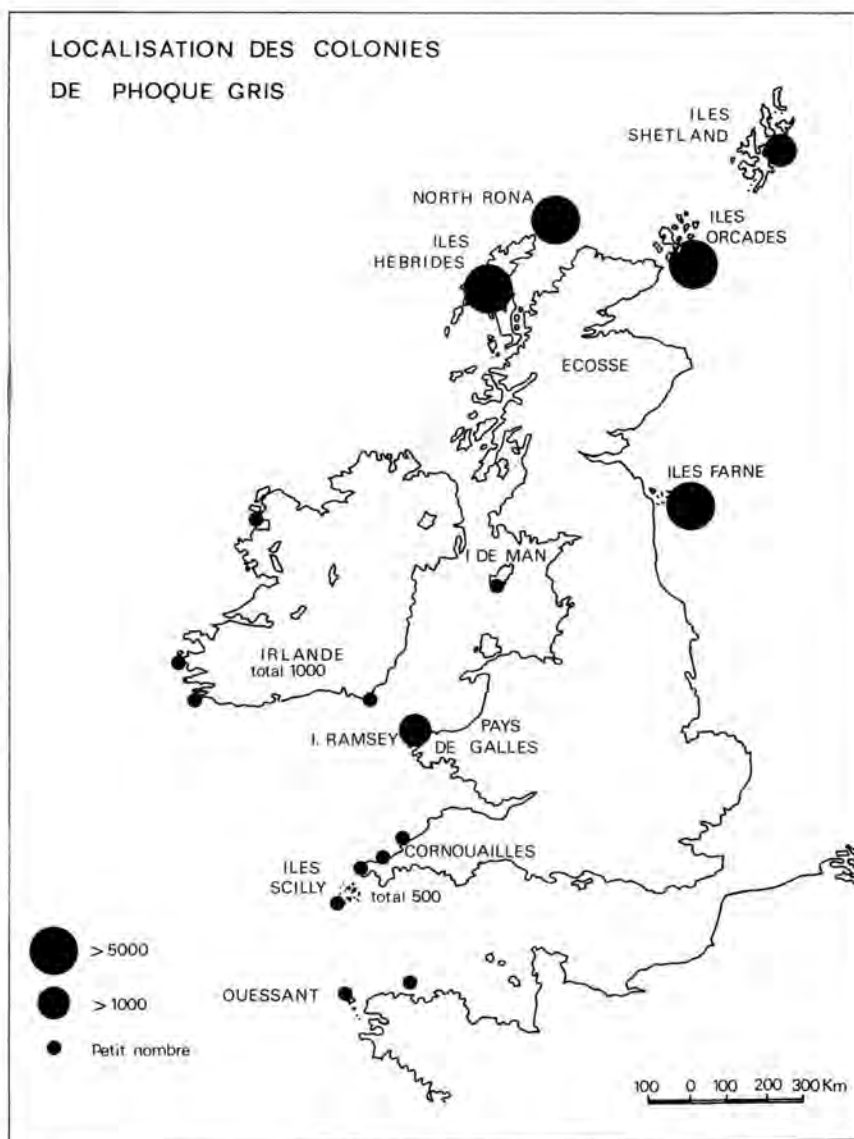
par Grace HICKLING

On rencontre deux espèces de phoques en Grande-Bretagne. La première, le phoque veau-marin *Phoca vitulina* se trouve d'un bout à l'autre de l'hémisphère nord, jusqu'à la limite méridionale du cercle arctique, mais la deuxième, le phoque-gris *Halichoerus grypus* ne fréquente que l'océan Atlantique, et les deux-tiers de la population mondiale, estimée à environ 60 000-70 000 individus, sont localisés dans les eaux britanniques. Il faut toujours tenir compte de ce fait, lorsque des mesures sont prises pour la protection et la gestion des effectifs anglais.

La majorité des lieux de reproduction du phoque-gris se situe sur de petites îles, perdues au large, souvent rocheuses, la saison des naissances, qui diffère selon les colonies, s'étalant de septembre à décembre. La plupart des colonies sont en Ecosse, les plus grandes étant North Rona (7 900) et les îles Orcades où quelques 8 750 individus sont répartis sur plusieurs îlots. Les colonies galloises sont comparativement plus réduites, ainsi que celles de Cornouailles et des îles Scilly. La plus importante colonie anglaise se trouve sur les îles Farne, au large des côtes du Northumberland, où l'on compte maintenant environ 7 000 phoques.

Les phoques gris sont de gros mammifères : les mâles adultes mesurent jusqu'à 3 m de long et peuvent peser 290 kgs tandis que les femelles n'atteignent que 2,30 m et 240 kgs. À l'exception de l'orque *Orcinus orca*, qui peut attaquer à l'occasion un phoque, le phoque gris ne compte aucun ennemi naturel. L'homme est son principal prédateur — dans le passé, parce que les phoques représentaient une source d'huile, de lard et de peau —, et aujourd'hui, parce qu'ils sont considérés comme des destructeurs de saumons et de morues. En conséquence, l'histoire du phoque gris débuta par une exploitation intense qui aurait pu conduire à l'extinction, elle s'est poursuivie heureusement par une période de protection qui entraîna l'augmentation des colonies, pour parvenir de nos jours, à une conservation raisonnée visant à maintenir les colonies à un effectif raisonnable, compatible avec les possibilités des différentes régions.

Les phoques ont probablement été tués depuis de nombreux siècles et en ce qui concerne le phoque gris, la chasse prit fréquemment l'allure de raids sur les îles nourricières. Ces massacres, enfin, entraînèrent la réprobation populaire car au début de ce siècle, maints naturalistes pensaient, alors que cela se révéla faux par la suite, qu'il ne restait plus que 500 phoques dans toute l'Ecosse. Des demandes de protection des derniers



animaux suivirent naturellement, et c'est ainsi que la première loi de protection des phoques gris (Grey Seals Protection Act) fut promulguée en 1914. Ce décret interdisait de tuer ou de capturer un phoque gris entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 15 décembre, il demeura en vigueur jusqu'en 1932, bien que ses termes fussent encore largement ignorés ; ainsi en 1929 un raid eut lieu sur une colonie éloignée, dont les jeunes et les adultes furent tués à coups de gourdins.

Une nouvelle loi fût votée en 1932, elle élargissait la période de fermeture du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre, accordant ainsi une meilleure protection aux colonies où la reproduction commençait en septembre. Cette protection quasi-totale du phoque gris durant la période de l'année où il est le plus vulnérable, c'est-



Jeunes phoques gris

(Photo G. Hickling)

à-dire au moment de sa reproduction, eut pour conséquence l'augmentation des effectifs des colonies et aussi, il est vrai, la multiplication des doléances des pêcheurs. Ces dernières variaient suivant la localisation des colonies ; dans les Scillies, en Cornouailles et au Pays de Galles il y eut peu de plaintes car les colonies restèrent petites ; par contre, les phoques des îles Orcades et Farne, qui se tiennent dans une région très poissonneuse, donnèrent lieu aux plaintes amères des pêcheurs de ces côtes. Certains pêcheurs étaient même persuadés que les phoques se nourrissaient exclusivement de saumon.

Il ne faisait pas de doute que les phoques représentaient une menace potentielle envers une industrie importante, et c'est pourquoi, en 1959 le gouvernement britannique nommait une commission consultative sur les phoques gris et les pêcheries dont la principale fonction était d'instaurer un programme détaillé de recherche sur les phoques gris et leurs relations avec les pêcheries.

Jusque là, peu de gens avaient étudié les phoques gris et, l'on connaissait très peu de choses sur eux. Dès lors, un programme intensif de recherche fut lancé et les plans actuels de gestion des colonies sont basés sur cette étude, qui se prolonge encore.

Des expériences de marquage, tendant à découvrir les parcours de migration des phoques et l'âge qu'ils peuvent atteindre, débutèrent aux îles Farne en 1951. Le premier phoque marqué, fut découvert, quatorze jours plus tard, près de Stavanger en Norvège. Il était âgé de moins de six semaines et avait parcouru 644 km, exploit vraiment remarquable. Le marquage, depuis, a été appliqué, à plusieurs colonies britanniques, démontrant l'existence d'un mouvement général de dispersion des jeunes qui quittent les nurseries.

Des phoques marqués ont été retrouvés, en plusieurs endroits du continent et aussi dans les îles Féroé et le long des côtes britanniques. Des animaux de Farne ont été vus en Norvège, Suède, Danemark et Allemagne tandis que les phoques originaires du Pays de Galles ont été découverts en Bretagne et en Espagne. Les animaux retrouvés étaient souvent encore en vie, mais il y a aussi de fréquents exemples de phoques trouvés morts dans les filets de pêche, fait avancé par les pêcheurs de saumon écossais pour justifier leurs demandes de réduction des colonies des îles Farne et Orcades. Malheureusement les marques ne restent pas assez longtemps sur les animaux — la marque de Farne, la plus durable, n'est restée en place que quatre ans — et le marquage au fer rouge demeure la seule méthode vraiment permanente. Elle fut employée, pour la première fois, par R.-M. LOCKLEY dans le Pays de Galles et un mâle âgé de quatorze ans fut aperçu sur l'île Ramsey, à proximité de l'emplacement où il avait été marqué. En 1960, cinquante-huit jeunes furent marqués au fer rouge sur les îles Farne, le premier que l'on retrouva sur les rochers en juin 1966, était un mâle, presque complètement adulte. Une femelle marquée fut observée en train de mettre bas en 1966 et depuis ce temps-là, on a observé au moins cinq autres femelles et deux autres mâles. Aujourd'hui on emploie le marquage à froid, méthode par laquelle la pigmentation des cellules de la peau et des follicules du poil est détruite par la congélation. Bien qu'il soit impossible d'identifier les individus, on espère obtenir des informations valables concernant les animaux âgés.

Un autre important projet de recherches est basé sur l'étude du poids. Les jeunes phoques gris pèsent 14 kg à la naissance ; ils sont sevrés à environ 20 jours et durant cette période ils



Phoque gris aux îles Farne

(Photo G. Hickling)



Jeune individu âgé de 5 semaines environ

(Photo G. Hickling)

engraissent de 1,6 kg par jour. Après le sevrage, ils demeurent habituellement dans la nursery de sept à quatorze jours (pendant ce temps-là, leur poids diminue de 450 à 540 grammes par jour) avant de gagner la mer, où ils se débrouilleront par eux-mêmes.

Les jeunes, qui n'ont pas eu une croissance suffisante, ont très peu de chance de survivre et la pesée a démontré que l'ina-nition est la cause principale des décès dans les nurseries des îles Farne. Cela arrive, lorsque les jeunes perdent leurs mères et sont alors incapables de se procurer la nourriture nécessaire, c'est-à-dire le lait. La pesée montre aussi que le lieu de naissance du jeune phoque intervient dans sa chance de survie.

En 1960 et 1961, une série d'essais fut réalisée dans les Orcades afin de découvrir les méthodes par lesquelles on pourrait tuer les phoques durant la période de reproduction, sans cruauté et avec un minimum de dérangement pour les autres animaux de la colonie.

Ces résultats, aussi bien que ceux des autres études, furent étudiés par la commission consultative qui publia son rapport en 1963. Le rapport concluait que les deux colonies de Farne et des Orcades avaient cru au-delà d'une dimension raisonnable et la commission suggérait que des mesures soient prises pour réduire les populations fécondes de 25 %, sur une période de cinq ans. On suggérait que, dans les îles Orcades, des permis soient donnés à des chasseurs locaux, leur permettant de prélever 750 jeunes par an et qu'un programme de sélection de cinq ans, commençât sur les îles Farne.



Durant cette période, 85 femelles et leurs petits, ou 360 femelles immatures seraient tuées annuellement.

Les îles Orcades sont une partie éloignée de la Grande-Bretagne et quelques naturalistes seulement critiquèrent cette tuerie commerciale. Les îles Farne, par contre apparaissent différentes. D'une part, parce qu'elles constituent une réserve naturelle du National Trust — elles furent achetées à l'aide d'une souscription populaire en 1925, si bien qu'elles ont pu être conservées comme réserve d'oiseaux, d'autre part, parce qu'elles restent aussi l'endroit le plus facilement accessible à l'éventuel visiteur qui veut voir des phoques gris. C'est pourquoi la décision souleva une violente tempête de protestations.



Bébé phoque de 2 ou 3 jours

(Photo G. Hickling)

Le National Trust reconnut, toutefois, qu'il avait certaines responsabilités et à la suite d'un examen très approfondi, il accepta, mais avec une grande répugnance, que la chasse soit autorisée pendant trois ans en annonçant que sa position pourrait être révisée après ce délai. Ces restrictions furent rejetées par les fonctionnaires du ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation et, entre 1963 et 1965, on tua un total de 996 animaux. A la fin de cette période, le National Trust refusa d'autoriser de nouvelles chasses, jusqu'à ce que l'on ait démontré de façon plus évidente les dommages causés par les phoques à l'industrie de la pêche.

Il y eut, naturellement, de véhémentes protestations de la part des pêcheurs qui maintinrent leur pression pour que l'on décide une nouvelle période de chasse dans les îles Farne (la chasse au phoque continua sans interruption dans les îles Orcades). A la même époque, des naturalistes commencèrent de plus en plus à se sentir concernés par les conséquences de la tuerie



Position typique de sommeil d'un nouveau-né

(Photo G. Hickling)

du phoque. Ces derniers pouvaient être tués à n'importe quel moment de l'année et lorsque, dans le Wash, des phoques furent abattus par des chasseurs pendant leur période estivale de reproduction, cela souleva la critique d'un public déchainé. On tenta donc de faire passer au Parlement une loi qui assurerait une protection complète des deux espèces de phoques d'un bout à l'autre de l'année, la chasse n'étant seulement accordée que par autorisation gouvernementale. Cette première idée rencontra une opposition considérable, mais finalement un acte modifié, la loi 1970 de conservation des phoques fut adopté (The Conservation of Seals Act 1970). Il établirait une saison de fermeture de la chasse pour les phoques communs, remettait en vigueur les termes de la loi de 1932 sur les phoques gris (avec une augmentation des amendes en cas de capture illégale de ces phoques) et, en grande partie pour faire plaisir aux pêcheurs, il donnait au gouvernement la permission d'entrer sur un terrain privé afin de tuer les phoques, si ces animaux représentaient une menace pour l'industrie de la pêche. Cette dernière proposition visait incontestablement les îles Farne, et elle fut une source d'anxiété pour la National Trust et pour les nombreuses personnes amies des animaux sauvages.

Cet acte eut pour résultat un contrôle beaucoup plus sévère de l'exploitation du phoque ; une petite équipe de scientifiques, subventionnée par l'état, le Groupe d'Etude du phoque (The Seals Research Division) appartenant au Conseil pour l'Etude de la Nature et de l'Environnement (Natural Environmental Research Council) entreprit des études suivies sur toutes les colonies anglaises et l'avis de ce groupe fut sollicité avant de délivrer les permis de chasse. On peut espérer, en conclusion, que les effectifs des phoques seront ainsi maintenus à un taux raisonnable.

Sur les îles Farne, toutefois, la situation a complètement changé. Au lieu de s'opposer aux prélèvements futurs, le National Trust a posé sa propre candidature pour inaugurer, pendant l'automne 1972, un programme rigoureux de réduction. La situation a été si soigneusement étudiée que le public reconnaît la nécessité de ce nouveau massacre.

Des statistiques sur la natalité et la mortalité juvénile dans les îles, ont été établies à Farne depuis 1956. Elles ont démontré que la colonie augmente de 9 % par an ou, en d'autres termes, que l'effectif double pratiquement tous les 10 ans. Le total des naissances a atteint 751 en 1956, 1 019 en 1960, 1 956 en 1970 et il n'y a aucune raison pour que la natalité se stabilise au niveau actuel bien que le chiffre de 2 010 naissances en 1971 ne montre pas les 9 % de croissance annuelle, en raison sans doute des premiers prélèvements. En outre, le taux de mortalité a lui aussi augmenté, de 10,5 % en 1956 à 21,1 % en 1970, mais cette croissance n'est pas suffisante pour équilibrer l'augmentation galopante des naissances.

Les phoques gris préfèrent, apparemment, se reproduire à proximité les uns des autres et dans les îles Farne, tous les petits sont nés sur quatre îlots — Brownsman, l'île Staple, North Wamses et South Wamses. Aucune d'entre elles n'occupe une superficie de plus de 0,07 km<sup>2</sup> et la conséquence du grand nombre des phoques — en 1971, par exemple il y eut 747 naissances sur l'île Staple — est nuisible à l'environnement ainsi qu'aux phoques eux-mêmes.

La silène maritime (*Silene maritima*) était la plante typique des îles Farne, mais elle a récemment à peu près disparu. Les raisons n'en sont pas pleinement élucidées mais les milliers de Puffins (*Fratercula arctica*), qui nichent à proximité sur le sol tourbeux, ainsi que les Goélands (*Larus fuscus* et *L. argentatus*) contribuent certainement à sa perte. Dans le passé, l'hiver apportait une chance de renouvellement ; or de nos jours, la présence du grand nombre des lourds animaux cause encore plus de ravages de sorte que, sur certains îlots, des surfaces considérables de sol entièrement démunies de végétation, sont maintenant exposées. Ces zones sans couvert végétal sont particulièrement menacées par l'érosion consécutive à la pluie et au vent et on a calculé que, même dans le cas où cette érosion pourrait être arrêtée, le sol actuel aurait complètement disparu dans 10 ans.

Le mouvement des animaux à l'intérieur de la colonie est inévitable, la perturbation qui en résulte est largement accrue dans les zones de forte densité. Le résultat peut être désastreux pour les petits phoques car les femelles les plus peureuses n'hésitent pas à quitter leur progéniture et n'aiment pas revenir à l'endroit où elles l'ont abandonnée — d'où une lourde augmentation du taux de mortalité des jeunes affamés, errant dans la nursery à la recherche de leurs mères et recevant des coups de dent et autres mauvais traitements de la part des adultes qui croisent leur chemin.

A la fin de la saison, les conditions se détériorent, le sol commence à se couvrir d'excréments et le nombre accru des cadavres ajoute au manque général d'hygiène. Les jeunes sous-alimentés sont particulièrement exposés à une infection bactérienne et beaucoup d'entre eux montrent des yeux infectés ou des plaies purulentes. Comme l'a dit le doyen des vétérinaires de la Société Royale Protectrice des Animaux (Royal Society for the Prevention of Cruelty to Animals), lorsqu'il visita l'île Staple en





Le bain

(Photo G. Hickling)

novembre 1970, on peut résumer la scène par un seul mot : « saleté » (« immondices »).

Si l'on excepte la destruction de la végétation, les changements pour ceux qui ont connu la colonie de Farne pendant plus de 20 ans ne sont pas si évidents mais les commentaires défavorables sur l'état de santé des jeunes phoques que fit W.-N. BONNER, directeur du Groupe de Recherche sur les Phoques, qui connaissait très bien les autres colonies, firent grande impression. On prit des mesures pour évaluer, non seulement l'état des phoques eux-mêmes, mais aussi l'impact de leur présence sur l'écologie générale des îles.

Les résultats de cette étude sont rassemblés dans un document : « Grey Seals at the Farne Islands : a management plan », que les auteurs W.-N. BONNER et Grace HICKLING ont présenté à la « National Trust » en février 1971.

Les auteurs recommandèrent de s'efforcer à stabiliser la colonie à 1 000 femelles fécondables, c'est-à-dire approximativement le chiffre donné en 1960. Par ailleurs, ils suggèrent que cette réduction soit effectuée par la chasse des mères et de leurs petits au cours de la saison de reproduction. Accessoirement les auteurs insistèrent sur le fait que, en dressant leur rapport, ils avaient négligé les conséquences de la présence des phoques sur l'environnement et sur l'industrie hauturière.

Le plan de gestion fut bien accueilli par la « National Trust » et les autres sociétés de protection des animaux. L'accord fut unanime pour admettre le bien fondé de ces arguments et les propositions furent acceptées. Des plans ont déjà été dressés pour une sélection sérieuse des phoques en automne 1972, une sélection qui dans un premier temps sera entreprise dans l'unique but d'aménager la colonie pour son propre bien-être.